

# RENCONTRE AVEC MARIE-NOËLLE HÉBERT

*Si vous appelez les bureaux de l'évêché de Coutances, il y a des grandes chances que Marie-Noëlle Hébert vous réponde. En effet, depuis septembre 2018, Marie-Noëlle y assure deux nouvelles missions, l'une comme secrétaire à l'économat avec, entre autres, l'accueil, et l'autre comme secrétaire de la chancellerie. Elle a été auparavant pendant 21 ans animatrice pastorale en paroisses et au service diocésain de la catéchèse. Ecclesia50 l'a rencontrée.*



## **Ecclesia50 : En quoi consiste votre travail à l'évêché de Coutances ?**

J'ai deux missions distinctes et complémentaires. Une à l'économat, qui consiste à accueillir les visiteurs et répondre aux appels téléphoniques sous la responsabilité de l'économiste diocésain, Olivier Jourdan. Une autre au secrétariat de la chancellerie sous la responsabilité du chancelier, le père Henri Vannier.

À l'accueil, je reçois de nombreuses demandes : Denier de l'Église, reçus fiscaux, demandes d'extraits de baptême et de mariage. Je reçois également des questions concernant l'exorcisme, et naturellement d'autres demandes de renseignement concernant le diocèse. Je réponds aux demandes des paroisses qui cherchent une date de baptême ou bien une aide pour les actes de la chancellerie. Enfin, j'accueille les personnes qui ont rendez-vous à l'économat et les oriente vers leur interlocuteur.

D'autre part, j'assure le secrétariat de la chancellerie : je m'occupe de tous les

dossiers des baptêmes, des mariages et des registres de catholicité qui sont archivés à la chancellerie. Par exemple, si quelqu'un a été baptisé dans la Manche et souhaite se marier dans un autre diocèse, je fournis les extraits de baptême pour l'autre diocèse et notifie l'acte de mariage lorsqu'il nous est retransmis ; je l'envoie à la paroisse du lieu du baptême qui elle-même me le retournera afin que je puisse l'envoyer au diocèse du mariage.

## **Ecclesia50 : Quelles qualités sont nécessaires pour cette mission ?**

La discrétion est bien sûr une qualité indispensable.

Il faut également très bien connaître le diocèse pour savoir vers qui orienter les demandeurs dans leur recherche, connaître les lieux et les personnes, pour les diriger vers le bon interlocuteur. Chaque interlocuteur a besoin d'être reconnu, écouté ; il attend que sa demande soit prise en considération et qu'on lui apporte une réponse.

Il faut garder son calme et savoir prendre son temps pour décrypter certaines demandes, faire parfois preuve de pas mal de diplomatie et de patience, notamment dans les situations délicates. Certains appelants sont assez agressifs, mais en prenant le temps de l'écoute, leur agressivité s'estompe progressivement et cela se termine souvent par de chaleureux

remerciements. Une écoute bienveillante, attentive, fois même compatissante est nécessaire. Nous sommes parfois confrontés à des situations de grande souffrance, voire à des appels au secours.

Le premier accueil est fondamental, c'est l'image de l'Église que beaucoup garderont, c'est un jalon sur le chemin de l'évangélisation. Au-delà parfois des difficultés dans la relation, je reçois chacun comme un frère en Christ ; c'est là le sens profond de ma mission. »

*Propos recueillis par C. Lamellière*

## **Qu'est-ce que la chancellerie ?**

La chancellerie est un service de l'administration du diocèse qui est la mémoire des écrits officiels du diocèse. Le chancelier, le père Henri Vannier, est chargé de l'établissement et de la conservation des archives et de tous les actes du diocèse, entre autres les actes de catholicité (baptême, confirmation, mariage). Il a été nommé par l'évêque, c'est son « Garde des sceaux ».

Il contresigne les actes officiels décidés par l'évêque : décrets, ordonnances, nominations ; il tient les registres, veille sur les archives de catholicité et délivre les extraits et copies des actes de baptême, mariage. C'est aussi le garant du respect du droit canonique et des règles administratives du fonctionnement de l'Église universelle.